

## COMPTE-RENDU DE

### L'ASSEMBLEE GENERALE DU B.C.V.S.

**Mardi 29 Septembre 2009**  
**Au restaurant CHEZ SOPHIE à Rillieux**

-

**Sont présents** : MM. - Mmes – Melles ADOLF C. - ADOLF R.- BACQUENOIS C.- BAGARD O.- BERT M.- BESSAC M. - BESSON M. - BLOQUEAU F.- BONNET B.- BONNET L.- BOULLIAT J.Y.- BROCHUD J.C.- BURETTE G.- CARON F. - CAUCHY DEUTZ D'ARAGON E.- CHAMBERY G.- CHAMBERY G.- COLLOMBEL C.- COLLOMBEL G. - DESMURS A.- DESMURS C.- DUCRAY C. - DURANTON N. - GALLY M. - GALLY N.- GALMARD R.- GARCIA J. - GARNIER F. - GARNIER R. - GAUTIER J. - GOELLNER J.G. - GODDE S. - GUEREAU R. - GUERIN L. - LACAZE J. - LACROIX M. - LELEUVREUR V. - LIOCHON B. - MAGNARD M.C. - MAURIN M. - MAURIN J.P. - MICHALLET D. - MIGEON J. - MOURIOT M. - MUYARD D. - MUYARD M.- NAUCHE S. - PELLEGRIN B.- PELLEGRIN J.P. - PERROT-AUDET M.J. - PILLAT M. - PLENIER M.C. - REBECCHI J. - REVOL GASNIER M.F.- SAINTOURS PAYERNE E.- SANCHEZ A. - SAVIN M.- SAVIN Y. - SERRA R. - VERON A. - VIDAL L.. - VERDAUX M. - WOOD CROCHAT C. -

**Sont représentés** : MM. - Mmes – Melles ACHARD G. - BESSAC M.- BRUN - CHABERT M.- FRANCK A. - GUYOT B. - LAMURE M.M.- MABUT A. - MAGNARD G. - MERAND M.C. - MERAND M. - MALIN M.- MEUNIER G. - MICHEL F.- PACI A. - PELLETIER E. - SARTRE J. - TARDY G. - VASINA J. -

-

Bernard Liochon, Président, ouvre la séance. Il remercie les participants de leur présence et, avec les pouvoirs reçus, indique que nous avons le quorum : 82/135. Il salue la présence de : M. Joseph Blohorn, représentant M. Alain Werquin Président du Club de Caluire. Mme Marie Claude Magnard représentant la Mairie de Fontaines-sur-Saône. Sont excusés : Mme Marquès, Directrice de l'Agence du Vernay de la Société Générale.  
M.JP.Daublain Président du Comité du Lyonnais.

### RAPPORT MORAL

**Relations avec la Mairie** : Lors de l'Assemblée Générale 2008, M. Pouzol, Adjoint au Maire, avait laissé entendre qu'il souhaitait développer d'autres activités à la MLC la Chardonnière et de ce fait aucune association de Fontaines ne pouvait monopoliser la grande salle tous les mardis et surtout bloquer les places de parking au détriment des commerçants et habitants du quartier. Nous avons reçu une lettre fin juillet nous informant que nous ne pourrions définitivement plus disposer de la grande salle le mardi après-midi.

**Statuts** : Pour être en conformité avec la Fédération et le Comité du Lyonnais nous avons dû revoir nos statuts. Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire le 7 Avril 2009 les nouveaux statuts ont été adoptés, applicables aujourd'hui.

**Visite de l'Assemblée Nationale** : Organisée par Claude Collombel, cette sortie a eu lieu de 6 Octobre 2008. Reçus par le Député Maire de Caluire, M. Philippe Cochet, pour déjeuner, nous avons visité l'ensemble des locaux et pu assister à un débat dans l'hémicycle.

**Effectifs et tournois** : Adhésions : 135 (+16) dont 81 licences.

Moyenne tournois :	Régularité :	Lundi :	4 tables
		Mardi :	17,8 tables
		Vendredi :	5,5 tables
		Mixte :	17,5 tables
		Ronde Société Générale :	4 tables
		Super ronde :	23,2 tables

Le mixte mensuel attire toujours de nombreux joueurs de très bon niveau et nous encourageons vivement les 3èmes et 4èmes séries à y participer. La remise des prix a eu lieu le 13 Juin à Villefranche en même temps que celle de l'Open Caladois. En 2010 le BCVS l'organise le 19 juin.

Le tournoi salade réunit une dizaine de tables, 3 fois dans l'année, le lundi soir en rassemblant des joueurs débutants avec des joueurs confirmés par tirage au sort.

**Compétitions** : Pour la 1ère fois dans l'histoire de notre Club, nous avons un Champion de France : notre Vice-Président **Jean-Yves Boulliat** qui, avec Chantal Lebienvu – Vice Présidente du Comité du Lyonnais – a remporté le Senior Mixte Excellence par paire.

**Michel et Yvette Savin** sont champions du Lyonnais en Senior Mixte Excellence par 4. A signaler également un record : **Eliane Deutz d'Aragon** trois fois championne de Ligue en Promotion (Mixte par 4 – Senior Open par 4 et Senior Mixte par 4).

**Fidélité** : Nous remboursons nos joueurs d'un certain nombre d'inscriptions aux compétitions sur la base de la fidélité à nos tournois de régularité. Pour le détail contacter J.P. Maurin.

**Enseignements** : Deux enseignants, Guy Ferraris et Michel Savin, ont assuré les cours cette dernière saison. Ils sont à votre service pour tout renseignement.

**Comité du Lyonnais** : L'Assemblée Générale a eu lieu le 20 septembre. Peu de choses importantes. Le Comité recherche des initiateurs pour le bridge scolaire. En France à peu près 6000 enfants sont initiés au bridge. Un initiateur doit consacrer environ 1 heure par semaine (entre 12 et 14 h.) pour enseigner dans les lycées et collèges. Il n'est pas nécessaire d'avoir un haut niveau de bridge, des notions suffisent (et en plus, cela permet de réviser les bases...) . Les volontaires seront les bienvenus.

La Fédération a prévu un tournoi (c'est le premier du genre) réunissant un licencié et un non-licencié. Elle cherche ainsi à amener de nouveaux joueurs. Caluire en organise un le jeudi 1er Octobre, les Amis du Bridge le feront ultérieurement. C'est gratuit. Il suffit de s'inscrire auprès de G.Burette.

La France a obtenu des médailles au niveau international, les jeunes la Médaille d'Or en Roumanie et les dames la Médaille de Bronze au Brésil.

**Relations avec la Société Générale** : Nos relations sont très bonnes, le partenariat a été reconduit. Nous percevons une indemnité de 750 € que nous sommes libres d'utiliser comme bon nous semble

**Matériel** : Rien de particulier, l'achat des tables a été reporté à la saison suivante.

Toutes ces activités ne sont pas le fait d'une seule personne mais c'est le travail de toute une équipe et B. Liochon remercie tous les membres du C.A et également tous ceux qui n'ont pas baissé les bras au moment de cette affaire avec la Mairie. Le Bridge-Club du Val-de-Saône est présent et compte le rester encore de nombreuses années.

Une question est posée concernant le tournoi du vendredi après-midi : il y sera répondu dans quelques instants lors de l'étude du programme 2009 – 2010.

Il est procédé au vote sur ce rapport moral. Aucune voix contre, aucune abstention. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER

J.P. Maurin donne lecture du bilan. Le total des recettes est de 30 242,26 €. Le total des dépenses est de 28 728,65 €, soit un solde créditeur de 1 513,61 €. L'excédent est inférieur à celui de l'année précédente. Parmi les dépenses ayant augmenté il y a l'arbitrage du tournoi mixte mensuel, le remboursement des inscriptions aux compétitions que nous allons revoir. MM. Pellegrin et Gally, vérificateurs aux comptes, déclarent que tout est correct.

B. Liochon remercie notre trésorier principal et procède au vote sur ce rapport financier. Personne contre, pas d'abstention ; il est approuvé à l'unanimité.

## SAISON 2009 – 2010

Fin juillet, nous avons reçu une lettre confirmant que nous ne pourrions plus utiliser la grande salle le mardi après-midi. Aussitôt, malgré les vacances, plusieurs adhérents se sont mobilisés pour essayer de trouver un local. Plusieurs solutions nous ont été proposées, entre Fontaines-St-Martin, Couzon-au-Mont d'Or et « chez Sophie ».

A Fontaines-St-Martin nous avons été très bien reçus. Nous aurions pu avoir une grande salle le mardi mais il y avait des créneaux horaires 2009-2010 prévus pour d'autres activités. Nous n'aurions pas eu de petit bureau et le problème de parking subsistait. Le Moulin de Soliman Pacha, composé de trois salles, nous a été proposé, il est beau mais des expositions sont déjà programmées.

A Couzon-au-Mont d'Or, nous avons également été bien reçus, la salle est superbe, pas de problème de parking, mais nous aurions été limités le mardi après-midi en raison d'autres activités.

Le restaurant « chez Sophie » disposant d'une grande salle confortable et d'un immense parking nous a été proposé, avec le café offert et la mise en place des tables par le personnel au prix : 220 € TTC par séance. Nous avons signé un partenariat d'un an sachant que le tournoi, pour couvrir les frais, doit réunir 20 tables.

**Tournoi du vendredi après-midi** : Il était réservé aux 4èmes Série, nous allons l'étendre aux 3èmes Série Pique. La présence d'un volant pose des problèmes car nous ne sommes pas nombreux.

**Matériel** : Pour disposer de tables le mardi après-midi « chez Sophie » et le lundi soir au Mixte Mensuel à la Chardonnière il a fallu doubler notre stock de tables. B. Liochon s'est adressé directement à un fabricant de l'Eure (fournisseur de la FFB). Par contre, beaucoup de manutentions, de transports entre nos deux salles ont été nécessaires pendant 15 jours. Merci à J.C. Brochud, G. Collombel et G. Burette. Nous avons dû acheter également des boîtes à enchères, des étuis, des cartes et des numéros de tables.

**Tournoi de l'Amitié** : Depuis plusieurs années nous organisons avec les clubs de Villefranche, Oyonnax, Bourg, Macon un tournoi de l'Amitié. Il a lieu sur une journée dont le programme est : petit déjeuner – tournoi du matin – repas – tournoi de l'après-midi et remise des prix. Cette année, Macon nous invite le 18 Octobre à 9 h. Des points sont attribués aux meilleures paires de chaque club.

Vous comprenez que nous avons intérêt à être très nombreux pour gagner cette coupe que nous avons déjà remportée l'année dernière et d'autres années.

**Rondes Société Générale**: Nous continuons, d'une part des rondes simples les lundis soir, d'autre part des Super Rondes avec livret le 1er mardi de chaque mois.

**Voyage à Arles** : Pour cette saison Claude Collombel nous a programmé une sortie, en car, à Arles.

Elle a eu lieu le 27 Septembre avec 34 participants. Le matin, visite de la ville, puis déjeuner sur une péniche le Rhône et l'après-midi le spectacle de la cathédrale d'images aux Baux de Provence. Le Club a participé financièrement.

**Internet** : notre site : [www.bcvs.org](http://www.bcvs.org). Alain Desmurs s'occupe de la mise à jour des rubriques et des photos. Egalement, figurent chaque mois les résultats cumulés du Mixte Mensuel.

**Budget prévisionnel** : voir tableau ci-joint :

Nous basant sur 3 500 € d'adhésions et 25 000 € de droits de table + le partenariat Société Générale, nous prévoyons un total de recettes de 29 550 €.

Pour les dépenses, nous allons diminuer les remboursements d'inscriptions aux compétitions et supprimer le don de 1 200 € à la MLC-la Chardonnière, Avec le montant de la location de la salle Chez Sophie de 8 800€ et l'achat du matériel, nos dépenses devraient atteindre 37 025 €, entraînant un déficit pour cet exercice 2009/2010.

En conséquence nous sommes donc dans l'obligation d'augmenter nos recettes, ce qui nous conduits à augmenter nos tarifs. Nous vous proposons les conditions suivantes :

Adhésions : **26 €** au lieu de 25 €.

Licences : **23 €** « 22 €

Droits de table aux tournois : **4 €** au lieu de 3,5 € pour les adhérents

**5 €** « 4,5 € pour les non-adhérents

Carnet de 10 tickets pour les adhérents : **36 €** au lieu de 32 €

Mixte mensuel : **8 €** au lieu de 7 et abonnement : **60 €**.

Il est procédé au vote sur ce budget prévisionnel. Personne contre, pas d'abstention ; Il est approuvé à l'unanimité.

### **Elections** :

Les candidats étaient invités à se présenter. Selon les statuts, le CA comporte 10 membres dont le Président. Nous avons reçu une seule candidature pour le poste de Président et 9 pour le Conseil d'Administration. Le vote a lieu à bulletin secret. Sont élus :

Président : Bernard LIOCHON

Membres du Conseil d'administration :

Gilberte ACHARD

Claude COLLOMBEL

Jeannine LACAZE

Marie-Claude MAGNARD

Cécile WOOD

Jean-Claude BROCHUD

Gérard BURETTE

Alain DESMURS

Jean-Pierre MAURIN

B. Liochon remercie tous les adhérents du Club et les invite à se diriger vers le cocktail.